

Elections professionnelles de la Communauté Urbaine du Grand Reims

Commission administrative paritaire et Comité technique, 11 mai 2017

Depuis les élections professionnelles de 2014, notre environnement professionnel a fortement évolué.

De plus, un formidable mouvement social en 2016 a permis d'obtenir de sérieuses avancées salariales.

Que ce soit sur le plan de l'organisation

Reims métropole, Communautés de Communes, le SYCOMORE et le SYCODEC ont donné naissance au 1^{er} janvier 2017 à la Communauté Urbaine du Grand Reims. Celle-ci fonctionne selon un mode territorialisé avec des pôles. Un schéma de mutualisation a été mis en place et des services communs ont été créés. L'UFICT –CGT a été particulièrement active sur ce dossier pour assurer le respect des agents et des usagers du service public.

Que ce soit sur le plan des conditions de travail

Les réductions continues de moyens et d'effectifs (200 suppressions de postes sur le mandat) associés à d'autres phénomènes (services communs, modèle managérial désuet) ont contribué à une nouvelle dégradation des conditions de travail. Ce d'autant que les administrations territoriales rémoises n'ont pas su, voire voulu saisir l'opportunité que constituait la mise en œuvre du Protocole national sur les Risques Psycho Sociaux (RPS). Un nombre croissant de cadres et d'agents s'interrogent également sur le sens de leur travail. L'UFICT- CGT a poussé l'employeur à agir sur la souffrance au travail.

Que ce soit sur le plan des carrières

La volonté locale et nationale de contenir, voire réduire la masse salariale de la fonction publique, conjuguée à la mise en œuvre de l'accord national Parcours Professionnels Carrières Rémunération (PPCR) conduit à un allongement des évolutions de carrières. Avancement de grade, promotion, mobilité deviennent pour certaines catégories des miracles. Même les avancements d'échelon sont ralentis du fait du PPCR. Et pour certains, carrière rime avec précaire. Concours et examens n'ont parfois plus aucune valeur. En CAP, l'UFICT—CGT n'a eu de cesse de rappeler l'employeur à l'ordre et au respect du statut, permettant ainsi le déblocage de situations.

Les agents territoriaux veulent cent euros

REIMS Près de 200 agents ont manifesté, hier, pour réclamer cent euros mensuels d'augmentation.



Que ce soit sur le plan de rémunération

La majorité d'entre vous a reçu ou va recevoir un arrêté individuel portant nouveau régime indemnitaire fixant une IFSE (Indemnité de Fonctions, Sujétions et d'Expertise). Il s'agit du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ou RIFSEEP. Celui-ci, particulièrement inégalitaire donnera lieu lors des prochaines années à de violents conflits lors des entretiens annuels d'évaluation, au cours desquels, l'IFSE pourra être baissée. **L'année 2016 a connu un formidable mouvement social sur ce sujet avec près de 1300 agents y participant sous une forme ou autre, avec l'accompagnement syndical de la CGT.**



L'employeur a été contraint d'entendre la voix des agents et celles de l'UFICT—CGT et de la CGT. La mobilisation des agents a payé lors des négociations: prise en charge de la mutuelle qui atteindra 50% à terme, pression pour neutraliser le RIFSEEP et obtenir une réelle augmentation, alors que d'autres syndicats proposaient moins que l'employeur...

L'UFICT – CGT et la CGT relais des agents et à leurs cotés au quotidien

Dans les instances paritaires (CAP, CT et CHSCT), malgré les tentatives d'entraves développées par l'employeur, les élus de l'UFICT CGT et de la CGT n'ont eu de cesse de se faire les relais des agents et des valeurs qui nous animent.

L'UFICT CGT a mis et met à disposition de tous les agents des informations et des analyses par le biais de sa revue « Piments rouges » et sur son site internet [<http://www.ufict-reimsmetropole.fr>]. Vous êtes en moyenne 1200 visiteurs

uniques par mois à venir chercher des documents et des renseignements. Nous sommes également présents dans les services par nos adhérents ou lors de réunion d'informations syndicales.



Alors le 11 mai 2017, donnez-nous (CGT et UFICT CGT) les moyens de poursuivre cette action en nous octroyant votre suffrage...

Pour tout contact: SYNDICAT_UFICT_GRANDREIMS@grandreims.fr 06 28 07 40 54

